

Une association étretataise lutte contre l'implantation de la résidence hôtelière sur la commune.

Le projet des gîtes en sursis

« **N**ous avons l'impression de faire le boulot des maires et du préfet alors que nous ne sommes que des bénévoles », lancent Odile Horion et Frédérique De Lignac, respectivement présidente et vice-présidente de l'association de défense du site d'Etretat et du chemin de Saint-Clair.

L'association, qui avait déjà empêché l'implantation du club Pierre et Vacances sur Etretat, se penche aujourd'hui sur un nouveau dossier : celui de la résidence hôtelière prévue sur la commune du Tilleul. Un recours devant le tribunal administratif de Rouen a été récemment déposé par les opposants au projet.

Les membres de l'association de

défense souhaitent annuler le permis de construire accordé le 29 mars dernier. Il était prévu la construction d'une centaine de studios et gîtes sur un site de 7 hectares à l'entrée d'Etretat, mais sur un terrain appartenant à la commune du Tilleul. Le but étant de proposer une offre accrue en matière d'accueil touristique.

Décision dans un an

Le projet est donc bloqué jusqu'à ce que le tribunal rende sa décision. « Ce qui devrait prendre un an au moins. Il est à préciser que la municipalité d'Etretat ne voulait pas non plus de ces constructions », précise la présidente de l'association. Des propos aussitôt nuancés par le

maire de cette commune.

« Il faudrait, pour que ce projet voit le jour, qu'Etretat accepte de prêter ses réseaux d'eau et d'assainissement. Nous ne sommes pas tout à fait contre mais il faut encore en discuter », prévient Jean-Bernard Chaix, premier magistrat d'Etretat.

L'association refuse d'être considérée comme résistante à tout projet nouveau. « Nous sommes avant tout des amoureux d'Etretat et de son secteur et nous ne voulons pas de tout et n'importe quoi. Le premier projet proposé sur ce terrain nous plaisait vraiment. Nous préférierions être une force de proposition plutôt que le dernier bastion contre les aberrations », soulignent les deux présidentes.

Claude Lesueur, maire du Tilleul, estime, quant à lui, ce projet indispensable au dynamisme du secteur. « Il est excellent tant au niveau de la qualité des matériaux que dans son implantation dans le site. Je crois à la réussite du projet qui représenterait un atout indéniable pour la côte d'Albâtre. Je ne baisserai pas les bras et je me battrai jusqu'au bout pour que ces constructions voient le jour ».



Frédérique De Lignac et Odile Horion de l'association de défense